

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020.

**Présents** : Tous les conseillers sauf Sabrina HANRIOT-COLIN, excusée.

**Secrétaire de séance** : Jean Claude DOLE.

### ORDRE DU JOUR :

#### DELIBERATIONS :

**-Opposition au transfert des pouvoirs de police au président de la CCLL** : les membres du conseil municipal s'opposent à l'unanimité au transfert des pouvoirs de police au président de la Communauté de Communes Loue-Lison.

**-Modification budgétaire** : suite à un double enregistrement d'un titre sur l'exercice 2019, il est nécessaire de procéder à des écritures budgétaires pour permettre la correction de ce doublon sur l'exercice 2020.

**-Convention de mise à disposition par la SAFER parcelle « ZA76 » à Vorvasson** : cette convention de mise à disposition par la SAFER au profit de Mr Dominique HUMBERT arrive à échéance le 31 décembre 2020, il est donc nécessaire de la reconduire.

**-Convention entre Education 2000 et l'ASC pour la bibliothèque** : cette convention consiste à la mise à disposition d'un local situé place de la Mairie au profit de la bibliothèque ouverte les mercredi et samedi matin et qui sera renouvelée par tacite reconduction

#### URBANISME :

**PC : ROUILLON Pierre et LATHELIER Marine, 2 chemin de Vorvasson (remise pour voitures et stockage).**

**PC : CHARPY Cyrille et Nathalie, 8 rue de l'Eglise (remise).**

**PC : MILLE Bastien et COURGEY Adeline, rue du Château (construction maison individuelle).**

**DP : GUERRE Thomas, 15 rue du Château (installation panneaux photovoltaïques).**

#### AFFAIRES EN COURS ET DIVERSES :

**-Site unique Education 2000 à Tarcenay (avancement de l'étude, coût, avenir du Syndicat...)** : ce projet, d'un montant d'investissement de 2,5 à 3 millions d'euros, devrait se finaliser d'ici fin 2021 afin de bénéficier de subventions de l'ordre de 80% du coût total de l'opération.

Ce financement entraînera un changement au niveau de la gestion des écoles qui ne seront plus gérées par EDUCATION 2000. En effet, la gestion des sports et de la micro-crèche restera sous la coupe d'Education 2000 alors que le fonctionnement et l'investissement de l'école seront conduits par la commune de TARCENAY-FOUCHERANS et suivis par le biais d'une convention entre TARCENAY-FOUCHERANS et TREPOT.

Une réflexion sur l'utilisation du terrain de tennis ainsi que sur le devenir du bâtiment de l'école de Trepot est en cours.

**-Rencontre avec ONF (du 22 septembre)** : l'objectif était de parler de la gestion des bois pour les années à venir et plus particulièrement des parcelles de la commune « Maupoix » et « Narbaux » largement touchées par le bostryche (scolyte).

L'ONF préconise d'attendre, de ne couper que les arbres touchés pour l'instant pour un prix de vente quasiment nul, de réinvestir dans le reboisement sans réelle proposition d'essence de bois plus pérenne.

L'ensemble de nos forêts ne rapportant en moyenne que 20 000 euros par an à la commune, le conseil municipal ne valide pas cette manière de voir les choses.

**-Rencontre avec « La Fruitière à énergies » (le 19 août)** : cette rencontre a eu lieu dans le cadre d'un projet éventuel de mise en place de panneaux photovoltaïques en lieu et place d'une partie des bois situés à « Maupoix » fortement touchée par le bostryche (scolyte).

Une réflexion sur un moyen de coupler ce projet avec une utilisation plus écologique de ce site est en cours.

**-Plan d'alignement (rencontre du 24 juillet avec département)** : ce plan, bloqué depuis plusieurs années suite à des problèmes administratifs trouve enfin une issue. En effet, certains terrains actuellement classés d'utilité publique départementale seront reclassés, par convention, d'utilité publique communale. Ceci permettra, courant de l'année 2021, de vendre le terrain aux particuliers (parcelles déjà délimitées dans plusieurs rues du village).

**-Station d'épuration** : depuis plusieurs années maintenant, la station d'épuration pose différents problèmes (odeur, mauvais fonctionnement...).

Un état des contrats d'entretien, du travail réellement effectué par les prestataires et des différents travaux à effectuer va être réalisé avec la commune de TARCENAY-FOUCHERANS tout aussi concernée.

L'assainissement qui deviendra compétence de la Communauté de Communes Loue-Lison et l'importance des travaux à prévoir devraient entraîner une augmentation progressive et significative de la taxe d'assainissement.

**-Prêts CREDIT AGRICOLE** : suite à la baisse des dotations et des revenus de la commune, aux montants des travaux effectués ces dernières années et afin de pérenniser une gestion financière convenable de la commune, une négociation est en cours avec le CREDIT AGRICOLE pour réaménager certains prêts.

**-Restaurant COMME CHEZ SOI** : les gérants du restaurant se sont présentés devant le conseil pour lui faire part de problèmes particuliers. En raison du confinement, du nombre restreint actuellement de places assises pour respecter les mesures sanitaires contre la COVID, leur activité a diminué et pour la poursuivre, ils demandent que leur soit accordés une baisse du loyer. Le conseil décide de diminuer le loyer de 200 euros pour une durée de 3 mois renouvelable en fonction de la situation et de les aider dans la communication et la publicité sur la vente de produits à emporter et l'activité traiteur. De menus travaux d'entretien seront aussi à effectuer d'ici la fin d'année.

**-40ème anniversaire FROMAGERIE-MUSEE** : cette célébration devait se dérouler le samedi 10 octobre mais suite au renforcement des directives sanitaires, cette manifestation est annulée et est reportée en juillet 2021. Néanmoins, une journée « portes-ouvertes » sera maintenue le samedi 10 octobre 2020 dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur avec vente de Comté de 40 mois d'affinage et de cartes postales spécialement éditées à cette occasion.

**-DIVERS :**

. Affouage 2021 : inscription en mairie dès maintenant.

. Subvention des jeunes : tout jeune jusqu'à l'âge 15 ans pratiquant une activité culturelle et sportive peut bénéficier de la subvention de 17,50 euros versée par la commune sous réserve d'apporter au secrétariat de mairie un justificatif (facture acquittée ou licence) pour chaque enfant et un RIB.

**Date limite : 31 octobre 2020.**

. Encombrants : le ramassage des monstres aura lieu le **mercredi 7 octobre 2020**. Pensez à bien les sortir la veille.

Repas des Anciens : en raison des nouvelles mesures sanitaires, le repas des anciens est annulé. Le conseil réfléchit à une compensation pour les aînés du village.

Petits travaux : le conseil envisage de rénover les barrières du petit stade, les croix du village ainsi que la salle de réunion du conseil.

Livres : Marie-Aude PHILIPPE a écrit un livre qu'il sera possible de consulter à la bibliothèque ou en mairie.

Pour retrouver ce compte rendu vous pouvez consulter notre site :

<https://trepot.fr/>

A la rubrique : Conseils municipaux